

Image not found or type unknown



Remise clase en zone rouge

Par **max**, le **04/03/2011** à **23:13**

Bonjour, rnje suis propriétaire d'une remise de 40m² sur deux niveaux classé en zone rouge rnpour l'instant c'est mon bureaux et mon atelier , elle est équipée comme un appartement (salle de bain, cuisine , électricité ,eau , et climatisation) la construction date de 1912 , il y as des habitation a droit a gauche en face et au-dessus la mairie ne veux pas m'accorder l'autorisation d'urbanisme . quelle recours ? puis je habite ma remise ? quelle les son risques pénale ?